

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 5 avril 2022 à 19 heures par visioconférence

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Linda Duchaine	Secrétaire
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Monsieur Richard Lebel	Administrateur
Monsieur Marc Savard	Administrateur

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Les Châtelers
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques Tourbière boisée / Groupe Agiro
Madame Sophie Ouellet	Tourbière boisée / Groupe Agiro
Madame Anne Rapin	Tourbière boisée / Groupe Agiro
Madame Anne-Lyse Thouin	Ville de Québec
Madame Marie-Josée Coupal	Ville de Québec
Madame Marie-Christine Hallé	Ville de Québec
Madame Lyne Chartier	Secrétaire de rédaction
Madame Lucette Bouchard	

QUORUM

Le quorum est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, six personnes participent à l'AGA du conseil de quartier de Loretteville.

Ordre du jour tel qu'adopté

- 22-04-01 Ouverture de l'assemblée
- 22-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-04-03 Explication du déroulement des élections
- 22-04-04 Présentation du projet de revitalisation et de mise en valeur d'un milieu boisé par le groupe Agiro
- 22-04-05 Présentation sur le plan d'action en agriculture urbaine de la Ville de Québec
- 22-04-06 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021
- 22-04-07 Élections
- Appel des candidatures et validation des bulletins
 - Présentation des candidates et des candidats
 - Début du scrutin (s'il y a lieu)
- 22-04-08 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
- Présentation du rapport annuel 2021
 - Présentation des états financiers 2021
 - Questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Fin du scrutin (s'il y a lieu)*
- 22-04-09 Période d'information de la conseillère municipale
- 22-04-10 Questions et commentaires du public
- 22-04-11 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs
- 22-04-12 Levée de l'assemblée

22-04-01 Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Sébastien Mathon ouvre l'assemblée à 19 h avec un mot de bienvenue. Il invite les membres du conseil de quartier actuel à se présenter afin que les participants et les participantes puissent les identifier.

22-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Mathon fait la lecture de l'ordre du jour. À la suite de la proposition d'un ajout pour le paiement de la secrétaire de rédaction, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

22-04-03 Explication du déroulement des élections

M. Mathon fait une courte présentation portant sur le rôle, le fonctionnement et la composition des conseils de quartier. Il attire l'attention des participants et participantes sur l'importance de travailler ensemble dans un esprit de collaboration et non de revendication. Il rappelle les conditions pour devenir membre du conseil d'administration. Enfin, il explique le déroulement des élections.

22-03-04 Présentation du projet de revitalisation et de mise en valeur d'un milieu boisé par le groupe AGIRO

M. Mathon invite Mme Sophie Ouellet, responsable du *projet de restauration et de mise en valeur de la tourbière boisée de Loretteville (La Mélézaie)*, à prendre la parole. Il informe les participants et les participantes que les questions seront acceptées à la fin de la présentation. Avant d'aborder le sujet et afin de répondre à une question préalable, Mme Ouellet donne une définition de la tourbière boisée : type de milieu naturel humide, constitué de tourbe et recouvert d'une couche de matières organiques sur un sol mal drainé. La tourbière est dite boisée lorsque des arbres tels le mélèze et certains conifères couvrent plus de 25 % de sa superficie.

Mme Ouellet présente le *Projet de restauration et de mise en valeur de la tourbière boisée (La Mélézaie)*. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre AGIRO, la Ville de Québec et Environnement et Changement climatique Canada. Elle énonce la mission d'[AGIRO](#) qui est gestionnaire du parc des Marais du Nord, une de leurs réalisations des plus importantes. Elle donne des exemples d'actions importantes et nécessaires à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels. L'une de ses interventions consiste à participer avec la Ville de Québec à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels visant à préserver l'eau. Mme Anne Rapin d'AGIRO est responsable de ce dossier.

La Mélézaie, projet visé par AGIRO, est la propriété de la Ville de Québec depuis 2016. À moins d'un kilomètre de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles, elle déborde sur une partie du parc Saint-Raphaël. Ce boisé est délimité au nord, à l'ouest et à l'est par des quartiers résidentiels et au sud par les surfaces aménagées du club de Golf Lorette.

En 2019-2020, à la suite de plusieurs observations faites sur le terrain, la collecte de données a permis de conclure à un très bon potentiel de mise en valeur. Plusieurs points positifs se dégagent de cette cueillette d'informations ainsi que certaines améliorations à apporter.

Mme Ouellet énonce les différents objectifs fixés en fonction des étapes de réalisation et de l'échéancier du projet *La Mélézaie*. Pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, elle soumet certaines activités à exécuter. Enfin, afin d'assurer le bon fonctionnement de *La Mélézaie* et de respecter les dates de tombée, un échéancier a été fixé d'avril à juillet. Le bénévolat demeurant

essentiel pour la réussite d'un tel projet, Mme Ouellet fait appel aux participants et participantes qui souhaitent se mobiliser dans la distribution des dépliants, une corvée de nettoyage, la plantation de végétaux, etc. Pour la rejoindre, composez 418 849-9844.

M. Mathon remercie Mmes Sophie Ouellet et Anne Rapin pour leur présentation.

Questions et commentaires

Mme Lise Pelletier remercie l'équipe d'AGIRO d'avoir accepté de présenter le plan d'action. Afin d'aider AGIRO dans le recrutement des bénévoles, elle invite les participants et les participantes à s'inscrire aux différentes activités qui apparaîtront sur la page Facebook du conseil de quartier.

Mme Marie-Josée Asselin tient à clarifier que ce projet n'est pas de créer un immense parc. C'est davantage un contexte de préservation que de promotion avec un aménagement léger pour usage minimal. L'objectif étant d'en encadrer l'utilisation pour conserver l'espace en bon état. Elle fait part aussi qu'elle partagera les informations reçues par AGIRO sur les réseaux sociaux.

En réponse aux questions des administrateurs et des participants, la corvée de nettoyage débutera possiblement en mai. Pour le contrôle d'accès des VTT et des motoneiges, les discussions existent toujours avec la direction du Club de golf. De manière normale, l'installation des barrières en bois ou en métal, des blocs de béton ainsi que l'utilisation d'éléments de la nature tels des arbres morts peuvent en bloquer l'accès.

22-04-05 Présentation sur le Plan d'action en agriculture urbaine de la Ville de Québec

M. Mathon invite Mme Marie-Josée Coupal, conseillère en environnement à la Ville de Québec et responsable du *Plan d'action en agriculture urbaine*, à prendre la parole. Mme Coupal donne un aperçu global du plan d'action qui a pour objectif de faciliter le déploiement de l'agriculture urbaine. Elle évoque la période de la pandémie qui a entraîné des répercussions majeures sur plusieurs secteurs d'activités. Cet épisode historique aura servi de déclencheur d'un réel engouement pour l'agriculture urbaine. Elle attire l'attention sur le sous-titre du plan d'action / *Enrichir le champ des possibilités* qui a essentiellement guidé les actions inscrites dans le plan. Elle signale que le plan d'action s'articule autour de sept axes de développement. Elle en esquisse les lignes directrices.

1. La pratique de l'agriculture urbaine par les citoyens sur leurs propriétés. Que ce soit l'aménagement d'un potager au sol, en serre ou sur le toit ou encore la garde de poules, l'élevage d'abeilles et l'aménagement d'un jardin de biodiversité.
2. L'offre municipale en jardins communautaires et collectifs, axe présenté par Mme Marie-Christine Hallé. Elle souligne que ce programme complète l'offre de service en matière de développement des jardins communautaires et collectifs. À noter qu'à Loretteville, on retrouve le Jardin Saint-Ambroise avec 115 jardinets.
3. L'intégration des nouvelles pratiques dans les parcs et autres propriétés municipales. Axe présenté par Mme Coupal. Elle explique que les projets tels les forêts nourricières, l'implantation de serres et le démarrage d'apiculture municipale permettront à la Ville de développer son expertise et de se doter de cadres de gestion aptes à appuyer ces nouveaux types d'aménagement.
4. L'appui aux initiatives citoyennes aussi bien dans l'espace privé ou public. Par l'entremise de la 3^e édition du programme de subvention, la

Ville soutient l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés autres que municipales. Pour Loretteville, quatre idées d'aménagements ont bénéficié de ce soutien de la Ville : le CIUSS de la Capitale-Nationale pour le Centre d'hébergement de Loretteville et le Centre d'hébergement de l'Hôpital Chauveau, l'association des TCC des deux rives et les Habitations La Falaise (OMHQ) sur la rue Lessard.

5. À venir, au printemps 2022, le programme *Permis de verdir* ou *Pouce vert pour mon quartier* ainsi que la 4^e édition du programme de subvention en analyse. Le programme *Permis de verdir* encadre, encourage et facilite les initiatives de verdissement telles : carré d'arbres en trottoir, banquette, bacs de citoyens sur un trottoir, plantation dans un îlot de voirie, parc ou édifice municipal. Pour des raisons de sécurité, l'aménagement des terre-pleins et le gonflement de trottoirs ne sont pas admissibles.
6. La protection de l'environnement et de la biodiversité en ville. Mme Coupal mentionne que cet axe reconnaît l'importance de protéger la biodiversité et d'y aménager des jardins. Certaines orientations ont été adoptées concernant l'usage des pesticides nocifs ainsi que le maintien de la qualité des sols par le compostage. Mme Coupal attire l'attention, qu'en 2018, la Ville a été reconnue *Ville amie des monarches* et a reçu en 2019 la mention Argent. Pour la première fois cette année, la ville participe au défi *Mai sans tondeuse* ou *Défi Pissenlits*. L'objectif est de retarder les premières tontes de mai à début juin, opération néfaste aux abeilles, insectes pollinisateurs et monarches pour se recharger en énergie.
7. L'expansion de l'agriculture urbaine commerciale. Pour améliorer la porte d'entrée et le service-conseil des entreprises agricoles, la réglementation municipale a dû être adaptée. Reconnus comme projets de relance économique, plus de 18 projets d'affaires sont actuellement accompagnés pour faciliter leur établissement.
8. Le développement de marchés de proximité qui consiste à rapprocher les producteurs des consommateurs et à bonifier l'accès à des produits frais et locaux. Des mesures de promotion sont mises en place pour sensibiliser la population au travail des producteurs : le démarrage du centre éducatif en agriculture urbaine au Grand Marché et les jardins du Bassin-Louise, dont la récolte de sa production maraîchère est vouée à des marchés solidaires.

En dernier lieu, Mme Coupal annonce que la première édition de l'École d'été sur l'agriculture urbaine à Québec aura lieu du 22 au 24 août 2022.

M. Mathon remercie Mmes Marie-Josée Coupal et Marie-Christine Hallé pour leur présentation.

Questions et commentaires

Mme Marie-Josée Asselin manifeste son enthousiasme sur ce projet coup de cœur qui permettra d'aller de l'avant avec toutes les initiatives proposées. Elle remercie l'équipe de la Ville de Québec pour ce modèle inspirant.

En réponse aux questions des administrateurs et des participants, certaines définitions ont été formulées.

- **Jardin solidaire** : il vise la sécurité alimentaire de ses usagers. Les récoltes peuvent servir à la constitution de paniers de légumes pour les moins nantis du milieu, aux recettes des cuisines collectives ou à tout autre programme offrant une aide alimentaire.

- **Jardin à monarches** : il développe sur le papillon Monarque dont la chenille ne se nourrit que d'une seule plante, l'asclépiade, qui reste indispensable pour sa survie. Cette plante étant de moins en moins présente, le jardin à monarches doit se diversifier avec des plantes à fleurs qui nourriront les monarches adultes.
- **Marché de proximité** : Mme Ouellet donne l'exemple du Grand Marché de Québec et des petits kiosques en bordure de rue. Il y a un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il rencontre certains défis d'embauche du personnel pour tenir leurs kiosques, ce qui occasionne un enjeu de recrutement d'exposants dans les marchés publics.
- **Marché solidaire** : il est un type de marché de proximité mené par des organismes à but non lucratif qui travaillent pour des populations plus vulnérables. Ce modèle participatif développe un système alimentaire accessible et durable, mais aussi local.

En ce qui concerne les procédures à suivre pour la réalisation d'un projet d'initiative citoyenne au petit parc sur des Dames-Ursulines : dans le cadre du Programme du développement des jardins, Mme Ouellet mentionne qu'ils sont à analyser les besoins quartier par quartier, afin d'établir des priorités de planification. Elle signale que ce projet pourrait s'inscrire aussi dans le programme *Permis de verdir ? Toutefois*, si c'est un îlot de la Voirie ou un parc dédié à un potager, celui-ci devrait être cultivé dans des bacs seulement. Ce projet ne serait pas assujéti à un programme.

22-04-06 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2021
M. Mathon informe les participants et participantes que le procès-verbal du 13 avril 2021 se trouve en ligne sur le site de la [Ville de Québec](#).

Résolution AGA-22-10

Objet : Adoption du procès-verbal du 13 avril 2021

Sur la proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyée par M. Marc Savard, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte le procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021, et ce, sans aucune modification.
Adoptée à l'unanimité.

22-04-07 Élections

En vertu de la résolution CA-22-02 adoptée lors de la séance du 1^{er} février 2022, M. Mathon agit comme président d'élection et ouvre la période d'élection. Pour se présenter, tous les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents ou commerçants du quartier. Selon les règlements régissant les conseils de quartier, les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés en assemblée ordinaire. Tous les mandats sont renouvelables. Il y a actuellement six membres élus ou cooptés sur le conseil d'administration. Les mandats échus en 2021 sont ceux de Mmes Lyse Pelletier et Nancy Beaupré et de M. Marc Savard. Cette année au conseil d'administration, quatre postes laissés vacants : deux réservés aux femmes et deux aux hommes. Ce mandat d'un an est à combler.

- **Appel de candidatures et validation des bulletins**

M. Mathon s'assure que les candidats et candidates et les personnes qui appuient leur candidature sont membres du conseil de quartier et qu'ils ont signé la déclaration en ce sens sur le bulletin de candidature, selon la formule prescrite. Il mentionne que les bulletins reçus pour les postes élus sont ceux de Mmes Lyse Pelletier et Isabelle Duchesneau. Aucune candidature n'a été déposée pour les postes réservés aux hommes. Pour les postes de Mme Nancy Beaupré et de M. Marc

Savard, ces derniers seront cooptés lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration.

À la demande de M. Mathon, aucune autre personne ne se manifeste pour déposer sa candidature.

- **Présentation des candidates et des candidats**
 - Mme Lyse Pelletier, actuellement présidente du conseil de quartier, renouvelle son intérêt à poursuivre au sein du conseil.
 - Mme Isabelle Duchesneau, retraitée, autrefois CPA-CA dans un cabinet comptable, souhaite se consacrer à d'autres intérêts, dont la revitalisation de la rue Racine et la construction d'une patinoire extérieure réfrigérée.
- **Début du scrutin (s'il y a lieu)**

Aucun scrutin.

22-04-08 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers

- **Présentation du rapport annuel 2021**

Mme Lyse Pelletier présente les membres du conseil de quartier de Loretteville. Elle explique la mission, les mandats, les réalisations, les moyens pour rejoindre les citoyens, les dossiers stratégiques, les préoccupations ainsi que les actions du conseil de quartier pour 2022.
- **Présentation des états financiers 2021**

M. Francis Bouchard dresse le bilan des finances du conseil de quartier de Loretteville au 31 décembre 2021 : montant restant de 399,23 \$.
- **Questions et commentaires du public**

Il n'y a aucune question et aucun commentaire à la suite de la présentation du rapport annuel et des états financiers 2021.
- **Ratification du rapport annuel et des États financiers**

Résolution 22-AGA-11

Objet : Adoption et ratification du rapport annuel 2021

*Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par M. Marc Savard, **il est résolu d'adopter et de ratifier le rapport annuel qui sera déposé sur le site de la Ville de Québec / Conseil de quartier de Loretteville.***

Adoptée à l'unanimité

Résolution 22-AGA-12

Objet : Adoption et ratification des états financiers 2021

*Sur la proposition de Mme Linda Duchaine, appuyée par Mme Nancy Beaupré, **il est résolu d'adopter et de ratifier les états financiers 2021 qui seront déposés sur le site de la Ville de Québec / Conseil de quartier de Loretteville.***

Adoptée à l'unanimité.

22-04-09 Période d'information de la conseillère municipale

Aucune information donnée, mise à part les commentaires de Mme Asselin lors des présentations et ses remerciements pour la contribution des présentatrices sur l'agriculture urbaine et sur le projet de revitalisation de la tourbière d'Agiro.

22-04-10 Questions et commentaires du public

Aucun commentaire de la part du public.

22-04-11 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs

Comme le nombre de postes électifs est supérieur au nombre de candidatures reçues, M. Mathon, président d'élection, déclare les candidates élues par acclamation. Le résultat est donc le suivant :

- Mme Lyse Pelletier, réélue par acclamation;
- Mme Isabelle Duchesneau, élue par acclamation.

M. Mathon précise que la cooptation de Mme Nancy Beaupré et de M. Marc Savard se fera après la tenue de l'assemblée générale lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration.

22-04-12 Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Résolution 22-AGA-13

Objet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur la proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 100 \$ à Mme Lucette Bouchard pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA du 5 avril 2022, à la réception du document.

Adoptée à l'unanimité.

22-04-13 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de M. Marc Savard, appuyée par Mme Nancy Beaupré, la séance est levée à 21 h 40.

Lyse Pelletier, Présidente

Linda Duchaine, Secrétaire

Pièces jointes Rapport annuel
États financiers



CONSEIL DE QUARTIER

LORETTEVILLE

Rapport annuel

Conseil de quartier de Loretteville

1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2021





Les administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Loretteville (avril 2022)

- Nancy Beaupré, administratrice cooptée
- Francis Bouchard, trésorier, administrateur élu
- Linda Duchaine, administratrice élue
- Richard Lebel, administrateur élu
- Lyse Pelletier, présidente, administratrice élue
- Marc Savard, administrateur coopté

Merci aux anciens membres pour leur engagement au conseil de quartier en 2021

Pauline Rochette, Linda Bouchard, Christiane Tanguay, Vicky Landry, Yannick Saillant, Jean-François Picard et Raymond Dion, conseiller municipal

Mission d'un conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme consultatif constitué de citoyens et citoyennes susceptibles d'engendrer une plus grande participation de la population à la vie municipale et contribuer ainsi à une meilleure démocratie municipale.

Sa mission est de:

- ▶ Mobiliser la population sur les enjeux et les projets liés au quartier, qu'ils soient en matière de sécurité routière, de sécurité publique, d'aménagement du territoire ou du cadre bâti
- ▶ Servir de lien entre les citoyens et l'administration municipale sur leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes
- ▶ Faciliter la participation des citoyens au processus de prise de décision de l'administration municipale (le conseil de quartier délibère toujours en public)
- ▶ Favoriser un développement et un aménagement du quartier qui correspondent aux besoins et aux attentes des citoyens qu'ils soient des jeunes, des familles ou des personnes âgées.

**Se rapprocher de la démocratie
municipale**



Composition d'un conseil de quartier

- 4 femmes et 4 hommes élus par la population du quartier (être résident du quartier et obtenir 10 signatures): mandat de 2 ans
- 3 personnes nommées par les administrateurs élus (cooptés): mandat se terminant lors de l'assemblée générale annuelle suivante
- Conseillère ou conseiller municipal (sans droit de vote)

Encore de la place pour tous ceux et celles qui veulent s'engager dans notre conseil de quartier



Nos précieux collaborateurs



**Mme Marie-Josée Asselin,
conseillère municipale du
district Loretteville – Les
Châtels**

Éclaire le conseil sur des
situations ou projets liés
au quartier.
Soutient le conseil dans sa
prise de décision et ses
projets

**M. Jean-Sébastien
Mathon, conseiller en
consultations publiques
de la Ville de Québec**

Fournit un support
administratif,
réglementaire, matériel et
logistique
Accompagne le conseil
dans ses projets et
activités

Le conseil de quartier en action en 2021



2 mémoires avec recommandations: Mobilité active, Transport en commun

10 résolutions : Appuis à des actions citoyennes, modifications réglementaires et recommandations à la Ville

Appuis et participation à des projets mis en place par des organisations: Accès Transports viables, Agiro

Participation aux activités d'organismes communautaires: Place Éphémère, etc.

Le conseil de quartier en action en 2021

Rencontres des membres du conseil de quartier

10 assemblées régulières (une par mois)

1 assemblée spéciale (14 juin 2021)

2 séances de travail

1 assemblée générale annuelle (14 avril 2021)





Actions particulières du conseil de quartier

Vision de la mobilité active

Dans le cadre d'une vision plus globale de la mobilité active, la Ville de Québec a procédé à une consultation publique pour faire part de nos besoins et préoccupations pour accroître la pratique de la marche et du vélo dans les quartiers de la ville.

Mémoire présenté à la Ville avec les recommandations suivantes notamment :

- ▶ Prolongement des trottoirs qui se terminent abruptement, particulièrement pour les parcours d'écoliers
- ▶ Réfection du tronçon de la rue Monseigneur Cooke, incluant l'installation de trottoirs et de bandes cyclables de la rue du Golf jusqu'à l'entrée du Corridor des cheminots sur la route du Petit-Valon
- ▶ Voir les possibilités pour rendre accessible la pratique du vélo sur le boulevard Valcartier Nord pour rejoindre la piste cyclable du Corridor des cheminots
- ▶ Aménagement d'un stationnement pour vélo au Parc-O-bus à venir à l'angle du boulevard Bastien et du boulevard Robert-Bourassa
- ▶ Élargissement des trottoirs pour permettre aux personnes utilisant des triporteurs de circuler de façon sécuritaire, particulièrement aux abords des résidences pour personnes âgées, des commerces et des lieux de service
- ▶ Augmenter le mobilier urbain (bancs, tables) pour permettre des poses lors des promenades en vélo ou à pied. Par exemple, sentier linéaire de la rivière St-Charles, rues plus achalandées du quartier)
- ▶ Marquage d'une traverse piétons et installation d'une affiche indiquant un passage piéton au coins des rues de la Faune, Marcel-Cantin et Gustave-Gagnon (sentier linéaire)





Actions particulières du conseil de quartier

Desserte du transport en commun à Loretteville


Dans le cadre des éventuels projets de tramway et du réseau de transport structurant, le conseil s'est interrogé sur la desserte actuelle du transport en commun sur le territoire de Loretteville. Document présenté au Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Les recommandations sont, notamment les suivantes:

- Réduire la durée des différents trajets, notamment en réduisant le nombre d'arrêts hors quartier et en limitant le nombre de correspondances
- Augmenter les heures de service pour les circuits d'autobus 75 et 84
- Assurer un meilleur service d'autobus entre Loretteville et Val-Bélair et permettre que les circuits se rendent plus au nord de Val-Bélair
- Conserver l'arrêt principal d'autobus au carrefour de la rue Caron et de la rue Racine
- Maximiser le transport en commun vers le centre-ville en dehors des heures de pointe.



Actions particulières du conseil de quartier

- 
- Résolution conjointe avec le conseil de quartier Les Châtelers concernant une révision du Plan quinquennal d'investissement pour les sports et les loisirs de l'arrondissement de la Haute-St-Charles pour mieux desservir la population de Loretteville et Les Châtelers (2 mars 2021)
 - Lettre adressée au président-directeur général du conseil d'administration du CIUSSS-CN, M. Michel Delamarre, pour la réouverture de l'urgence de l'hôpital Chauveau (4 organismes du milieu ont soutenu la démarche du conseil de quartier)
 - Résolution concernant un meilleur partage, et en toute courtoisie, de la piste cyclable du Corridor des cheminots (4 mai 2021)
 - Résolution pour réitérer l'interdiction de circuler en vélo sur le sentier linéaire de la rivière St-Charles et modification de l'affichage à cet effet (4 mai 2021)
 - Résolution pour remercier la Ville pour son initiative « Sentier boule de neige » sur le sentier linéaire de la rivière St-Charles (2 février 2021)

Appuis aux demandes d'organismes du milieu

- Résolution d'appui et de collaboration au projet de revitalisation et de mise en valeur de la Mélézaie de l'organisme Agiro. Réalisation du projet en 2022
- Résolution d'appui à la Corporation des Chutes Kabir-Kouba pour que l'accès à la chute soit accessible et sécuritaire tout l'hiver
- Résolution d'Appui et de collaboration au projet de mobilité durable de l'organisme Accès transports viables: publicité sur le site Web du conseil de quartier, participation aux marches de repérage, capsule vidéo, etc.
- Résolution d'appui à l'organisme Aînés-Vigie




Appuis à des actions citoyennes

- Résolution d'appui aux résidents de la rue Frédéric-Légaré pour que la Ville apporte des correctifs et mette en place des moyens pour améliorer la sécurité routière sur cette rue (13 avril 2021) et transmission de la pétition des résidents à la Ville de Québec par M. Dion, conseiller municipal
- Problème de sécurité sur la rue du Golf (7 décembre 2021). En attente d'une pétition des résidents de la rue du Golf pour appuyer la demande.





Participation aux activités du milieu communautaire

- 
- ▶ Parlons Loretteville
 - ▶ La Pieuvre
 - ▶ Table de concertation Vélo des conseils de quartier: suggestion que la rue des Dames Ursulines devienne soit utilisée en partie comme piste cyclable temporaire
 - ▶ L'Arche de la Capitale-Nationale

Participation aux activités du milieu communautaire

Place Éphémère




Le conseil de quartier a encore participé à la place Éphémère qui s'est tenue sur la rue Racine cet été 2021.

- Présence des membres du conseil lors des différentes activités
- Distribution de dépliants sur la sécurité routière (sécurité à vélo adressée aux enfants et aux adultes, sécurité des aînés au volant de leur véhicule, sécurité des piétons lors de la traversée d'une rue, pose sécuritaire d'un siège d'auto pour enfants, etc.)
- Distribution d'un questionnaire sur le Code de la sécurité routière



Participation aux activités de la Ville

- 
- Atelier d'échanges sur un futur projet résidentiel sur la rue Louis-IX (10 février 2021)
 - Consultation publique sur la Stratégie de développement durable
 - Atelier sur la Démarche d'analyse des mandats, pratiques et fonctionnement des conseils de quartier
 - Formation des nouveaux membres de conseil de quartier
 - Formation sur la Nouvelle Politique de consultation publique

Demandes d'opinion

- Recommandation favorable à une modification au Règlement sur l'arrondissement de la Haute-St-Charles sur l'urbanisme concernant la démolition d'un bâtiment existant pour construire deux bâtiments de deux logements sur le chemin St-Barthélemy (2 mars 2021)
- Recommandation favorable à une modification au Règlement de l'arrondissement de la Haute-St-Charles sur l'urbanisme concernant l'harmonisation des aires d'affectations aux lotissements existants dans le secteur de la rue des Aigrettes (14 juin 2021)
- Recommandation favorable pour un changement de zonage requis pour l'aménagement d'une microbrasserie au carrefour du boulevard de la Colline, chemin Barthélemy et de la Faune (5 octobre 2021)



Rapport financier du conseil de quartier au 31 décembre 2021

États des résultats au 31 décembre 2021

Revenus

Allocation ville de Québec	1 000,00 \$
Sécurité Routière 2021	3 000,00 \$
Total des revenus	4 000,00 \$

Dépenses

Frais enregistrement	93,50 \$
Secrétariat	920,00 \$
Frais de représentation	- \$
Frais bancaires	23,40 \$
Total des dépenses	1 036,90 \$

Avoir de l'organisation

Surplus//Pertes	2 963,10 \$
------------------------	--------------------

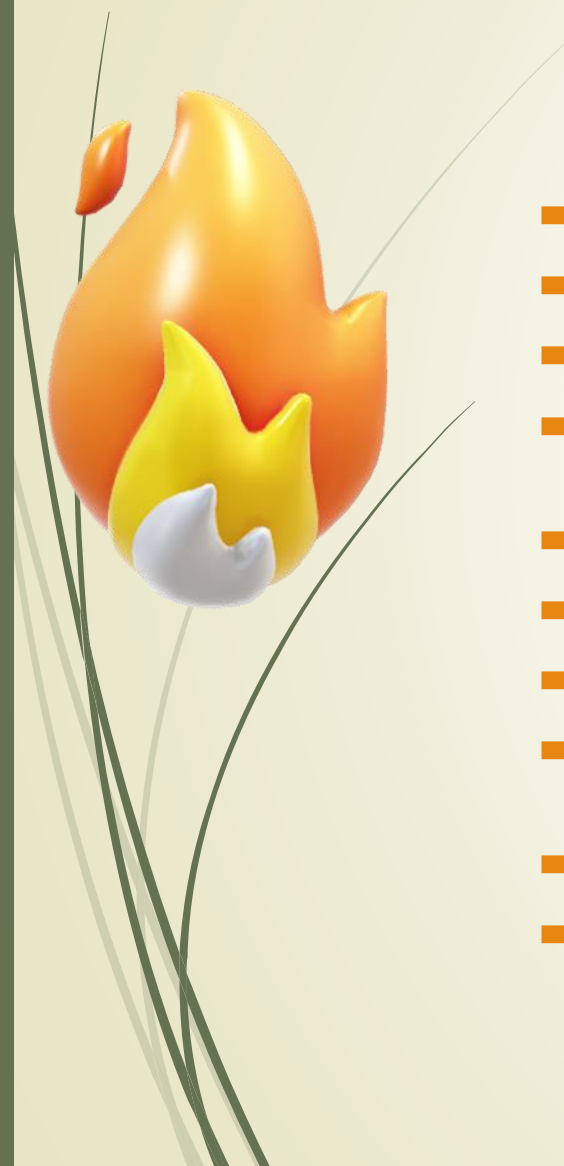


Rapport financier du conseil de quartier au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre 2021

	2021
Actifs	
Encaisse	3 399,23 \$
Sécurité routière reporté en 2022	3 000,00 \$
Total des actifs	399,23 \$
Passifs	
Comptes à payer	- \$
Surplus des années antérieures	436,13 \$
Surplus 2021	(36,90) \$
Total des passifs	399,23 \$

Actions du conseil de quartier en 2022

- 
- ▶ Plan d'action adopté en février 2022
 - ▶ Projet de sécurité routière (affiche « Ralentissez ! »)
 - ▶ Suivi du Plan quinquennal d'investissement en sport et loisirs
 - ▶ Suivi de l'éventuel projet de transport structurant et desserte du transport en commun à Loretteville
 - ▶ Suivi des recommandations inscrites dans les mémoires transmis à la Ville
 - ▶ Suivi des résolutions concernant les demandes des citoyens
 - ▶ Suivi de la mise en valeur du sentier linéaire de la rivière St-Charles
 - ▶ Suivi de la résolution sur le partage équitable de la piste cyclable, Corridor des cheminots
 - ▶ Reconduction de notre participation à la Place Éphémère (été 2022)
 - ▶ Suivi des projets d'aménagement (construction Louis-IX, microbrasserie, et à venir tels que ceux modifiant les différents règlements de zonage et d'urbanisme)

Faites valoir vos préoccupations et celles de vos concitoyens

Administrateur ou administratrice de votre conseil de quartier ?

- Avoir 18 ans et plus et résider dans le quartier de Loretteville
- Compléter un bulletin de candidature avec dix signatures de personnes de plus de 18 ans et qui résident à Loretteville
- Se renseigner sur le site Web de la Ville de Québec à la rubrique « Conseil de quartier » pour en savoir davantage sur le rôle et les activités des conseils de quartier.

Aménagement du territoire
Environnement
Vie communautaire
Sécurité routière et publique
Et plus encore



Pour communiquer avec nous ou avec la Ville de Québec

- ▶ Notre page Facebook du conseil de quartier
- ▶ Notre adresse courriel:
conseilquartier.loretteville@ville.quebec.qc.ca
- ▶ Site officiel de la Ville de Québec:
www.ville.quebec.qc.ca
- ▶ Numéro de téléphone de la Ville pour rejoindre le Centre de relations avec les citoyens et citoyennes :

311

